

PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi 24 août 2020 à 19 h, par conférence Zoom, dû au confinement (Covid-19)

Liste des présences :

Membres parents			
BOUCHARD	Isabelle	Présidence	Présence
ROUSSEAU	Mélanie	Vice-présidence	Présence
DARVEAU	Audray	Secrétariat exécutif + représentante à l'EXCP	Absence
POUPART	Anne-Catherine	Trésorerie	Présence
LACOMBE	Véronique	Représentante au Comité de parents	Présence
NZENGUE	Bélanda	Représentante au Comité de parents	Présence
FOURNIER	Kim	Membre parent	Présence
LABRECQUE	Véronique	Membre parent	Présence
DESROCHES	Julie	Membre parent	Présence
POULIN	Alexandre	Membre parent	Présence
ZIANE	Nassima	Membre parent	Présence
Membres participants			
JEAN-BAPTISTE	DAPHNÉ	Représentant du personnel enseignant - SERL	Présence
CONTANT	Martin	Représentant du personnel de soutien - SLESS	Absence
COSSETTE	Geneviève	Représentant du personnel professionnel	Présence
DESROSIERS	Jean-Sébastien	Directeur des Services éducatifs	Présence
Filiatrault	Pascal	Directeur adjoint des Services éducatifs	Présence
LESAGE	Sylvie	Représentante des directions d'établissement	Présence
Membres substitués			
NEUMANN	Maria	Substitut - no 1	Absence
ABI NADER	Claudia	Substitut - no 2	Présence
GUIDO	Sophia	Substitut - no 3	Présence
LACAS	Isabelle	Substitut - no 4	Présence
BLANCHET	Nathalie	Substitut - no 5	Présence
RICARD	Julie	Substitut - no 6	Absence

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Isabelle Bouchard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04 et remercie tous les parents de leur présence.

2. Questions du public;

Nathalie Blanchet demande ce qui est prévu pour un élève qui aurait de la difficulté à porter le masque, dû à une déficience intellectuelle, par exemple.

22 Sylvie Lesage précise que la condition particulière des élèves sera considérée et qu'il sera toléré
23 qu'un élève ne porte pas de masque, si cela lui est impossible.

24
25 La clientèle à besoins particuliers fait partie de la zone où il faudra s'adapter, augmenter la
26 souplesse. Il faut toutefois garder en tête que ces enfants sont aussi vulnérables que les autres. Des
27 exemptions sont prévues dans les règlements de la santé publique.

28
29 Sophia Guido demande si le port du masque est obligatoire à compter de la 5^e année, ou s'il est
30 obligatoire à compter de 10 ans, car son enfant a doublé une année et aura 10 ans au printemps.
31 Jean-Sébastien DesRosiers répond qu'il s'agit de la gestion de l'École, et qu'il a confiance en ses
32 directions et que les cas d'exceptions seront gérés correctement. Madame Guido demande alors si,
33 lorsqu'un parent a un diagnostic pour son enfant, s'il doit présenter une lettre de demande
34 d'exception. SUIVI

35
36 Geneviève Cossette veut rassurer les parents, il y a beaucoup de questions de la part des directions,
37 et pour chacune des questions, une solution est, ou sera trouvée. Il ne faut pas oublier qu'il y aura
38 des enfants qui ne sont pas obligés de porter le masque et voudront le faire, et d'autres qui sont
39 techniquement obligés, mais dus à certaines conditions, ne le porteront pas.

40
41 Les directions sont sensibles aux besoins et aux capacités des élèves. Le sujet est récurrent et
42 l'ensemble des intervenants tient à cœur le bien être de chacun des élèves. Ils doivent tous être
43 confortables à cet effet.

44
45 Véronique Lacombe ajoute que personnellement, elle arrive à supporter un couvre-visage avec 1
46 seule épaisseur de tissus, ce qui lui permet de se conformer visuellement.

48 **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

49 Il est proposé par Mélanie Rousseau, secondé par Véronique Lacombe, d'adopter l'ordre du jour tel
50 que présenté.

51
52 **CCSEDHAA 2020-08-24-001**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

53 **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020;**

54 Il est proposé par Véronique Lacombe, secondé par Nassima Ziane, d'adopter le procès-verbal de
55 la séance ordinaire du 1^{er} juin, tel que présenté.

56
57 **CCSEDHAA 2020-08-24-002**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

58 **5. Suivi au procès-verbal du 1^{er} juin 2020;**

59 Ligne 44 et 252 : la lettre de demande d'intérêt a été corrigée et acheminée aux organismes.

60 Ligne 134 : Le document « orientation « budgétaire » a été acheminé aux membres par courriel.

61 Ligne 195 : Le document « soutien à l'intégration » a été acheminé aux membres par courriel.

62 Ligne 209 : Le document « plan triennal » a été acheminé aux membres par courriel.

63 64 **6. Planification de l'AGA du 14 septembre 2020**

65 a) Ordre du jour du 14 septembre 2020

66 Au point 8.5, il faudra ajouter « Désignation d'un représentant membre de la communauté »

67 Il est recommandé que le président d'élection soit présent dans la même salle que le
68 scrutateur.
69

70 Geneviève Cossette propose que les parents qui se sont inscrits d'avance reçoivent la
71 procédure zoom. Un tutoriel existe déjà, et sera acheminé avant la rencontre. SUIVI
72

73 b) Procès-verbal du 30 septembre 2019
74 Le procès-verbal du 30 septembre 2019 a été acheminé à titre informatif, si des membres
75 remarquent des anomalies, il faudrait en informer Marie Josée Hébert afin que les corrections
76 soient apportées avant l'AGA, alors que le procès-verbal devra être adopté.
77

78 Certains parents mentionnent ne pas avoir reçu le lien pour s'inscrire, la lettre d'invitation
79 contenant le lien sera donc acheminée à nouveau à l'ensemble des membres. SUIVI
80

81 c) Liste des postes en élection
82 La révision de la liste est faite. Il y sera mentionné qu' Isabelle Cayer ayant démissionné, a été
83 remplacée par Madame Neumann.
84

85 Il y a 7 membres en élection, et 5 reconduits, et ce sera toujours comadame ça, sauf si, lors de
86 l'AGA, il y a un poste d'un an, conditionnellement à ce que ce soit adopté par l'ensemble des
87 membres. Le site internet devra aussi être corrigé, le cas échéant. SUIVI
88

89 Alexandre Poulin soulève que, sous la rubrique des sous-comités du CCSEHDAA sur le site web,
90 il y a des sous-comités qui ne sont plus en vigueur, il faudrait en faire la mise à jour. SUIVI
91

92 d) Rapport annuel 2019-2020
93 Le rapport annuel a été travaillé pendant l'été par Isabelle Bouchard, Mélanie Rousseau, Pascal
94 Filiatrault et avec Jean-Sébastien DesRosiers.
95

96 Jean-Sébastien DesRosiers demande que les membres en fassent la lecture et que, si des points
97 sont manquants, de le mentionner rapidement.
98

99 Il faudra corriger le nombre de rencontres pour ajouter celle de ce soir, donc 3 en
100 vidéoconférence.
101

102 Alexandre Poulin demande si la composition du CCS sera modifiée en fonction de la LIP. Isabelle
103 Bouchard confirme que la LIP n'a pas été modifiée pour le moment, ni pour la composition, ni
104 pour le rôle du comité.
105

106 Il est proposé par Nassima Ziane, et secondé Mélanie Rousseau, d'adopter le rapport annuel
107 2019-2020, tel que présenté.
108

109 e) Règles de régie interne
110 Les règles de régies internes ont été révisées il y a 2 ans. Il est donc décidé que, considérant
111 qu'il y aura des changements à venir, avec la nouvelle gouvernance, que les règles de régie
112 interne seront reconduites pour une année, en attente des modifications de la loi.
113
114
115
116

117 **7. État de la mise à jour des Procès-Verbaux et dépôt sur le site web;**

118 Tous les documents sont disponibles sur le nouveau site web du Centre de services scolaire.
119

120 **8. Rapport des sous-comités :**

121 **8.1 Comité communication (conférences, site web);**

122 Nassima Ziane a assisté à 2 conférences, dont les sujets portaient sur le TDAH, du diagnostic
123 jusqu'aux forces. Puis « mon ado au secondaire » a tenu une séance pour les ados, et le
124 lendemain pour les parents. Les sujets y étaient très intéressants, dont entre autres, l'amitié
125 en ligne. Dès que les documents présentés seront disponibles, Madame Ziane en avisera le
126 comité..

127 Véronidque Lacombe a donné une conférence sur les enfants à défi.
128

129 **8.2 Comité du Prix Persévérance;**

130 Le nouveau comité qui sera élu pourra récupérer la formule qui avait été retenue pour
131 2020.
132

133 **8.3 CREBP directeur;**

134 Pascal Filiatrault explique que le comité monitorera l'implantation du nouveau modèle de
135 répartition des professionnels, tel qu'il a été présenté l'an passé au CCSEHDAA.
136

137 **9. Ententes extraterritoriales;**

138 Pascal Filiatrault mentionne que 4 nouvelles ententes extraterritoriales ont vu le jour en juin. Au final
139 de l'année, il y a eu 37 ententes avec transport et au total 136 ententes sans transport.
140

141 **10. Mot de la présidente;**

142 Isabelle Bouchard mentionne qu'elle a adoré travailler avec le Comité, et que ce sont des
143 circonstances personnelles qui l'obligent à quitter son poste de présidente et de mettre sur pause
144 son implication au sein du Comité.
145

146 **11. Mot des représentants au comité de parents;**

147 Isabelle Bouchard a été à même de constater, lors de la dernière rencontre du Comité de parents,
148 que les travaux vont bon train pour la création du nouveau regroupement des comités de parents
149 autonome. Pour l'instant, ce regroupement est formé des comités de parents de Laval et de Montréal,
150 mais d'autres régions pourraient se rallier très rapidement. Un représentant du RCPO a siégé aux
151 tables de concertations du MÉES. Une personne-ressource a été engagée à cet effet.

152 **12. Mot du directeur des Services éducatifs;**

153 Jean-Sébastien DesRosiers souligne l'implication d'Isabelle Bouchard pour avoir su, depuis toutes
154 ces années, mettre les enfants tout en haut de la pyramide des priorités. La connaissant, il sait qu'elle
155 reviendra rapidement.
156

157
158 Une école virtuelle a été mise en place afin que tous les jeunes puissent profiter d'un enseignement
159 de qualité, qu'ils soient immunosupprimés ou autre. Tous les parents qui présenteront une
160 attestation médicale empêchant leur enfant de fréquenter l'école physiquement, seront dirigés vers
161 l'école Cœur-Soleil et auront droit au téléenseignement. Si un élève est mis en quarantaine pour 14
162 jours, il demeurera à son école. L'enseignement à distance sera offert par des enseignants et des
163 professionnels qui ont eux aussi un empêchement médical. Cette façon de fonctionner est efficace
164 et a été expérimentée par d'autres centres de service scolaires.
165

166 Véronique Lacombe s'informe sur les paramètres du billet médical. Jean-Sébastien DesRosiers n'a
167 pas les détails, mais il sait que les médecins ont reçu un document de 21 pages de la santé publique.
168 Le Centre de services scolaire a comadame ligne directrice d'accepter systématiquement les billets
169 médicaux.

170
171 Véronique Lacombe demande si l'enseignement offert sera équivalent à l'enseignement donné en
172 classe. Jean-Sébastien DesRosiers confirme que tout sera mis en place, mais que l'interaction
173 sociale est irremplaçable.

174
175 Alexandre Poulin demande si le billet médical d'un enfant peut être utilisé pour ses frères et sœurs.
176 Est-ce que le billet médical de l'enfant exempté pourrait être utilisé avec une preuve de fratrie ?

SUIVI

177
178
179 Daphné Jean-Basptiste demande comadament le service aux élèves sera organisé. Monsieur
180 DesRosiers réponds que ce seront les enseignants qui ont des exemptions, ne pouvant être en
181 présence élève, qui feront partis des membres de l'école virtuelle. Ils auront des groupes attirés,
182 avec des périodes de questions, prévues, etc. L'école virtuelle inclura des professionnels de tout
183 acabit. Le tout est en train de s'organiser actuellement. Dès jeudi le 27 août, la direction débutera
184 les rencontres de parents. Le ministre a demandé à ce que le même service qui est offert en
185 présentiel soit offert en école virtuelle. Le fait d'avoir un modèle centralisé facilitera l'atteinte de cet
186 objectif.

187
188 Pour l'accueil des élèves, chaque école se gouvernait. Une demande a été placée auprès du
189 ministère pour obtenir l'autorisation d'organiser des rentrées progressives, ce qui a été accepté, sous
190 condition de respecter le nombre de 180 jours d'écoles. Sylvie Lesage précise que certaines écoles
191 ont ajusté leurs heures d'entrées et de sorties pour faire une rentrée processive. Dans d'autres
192 écoles, pour la première journée, seuls les nouveaux élèves et les élèves HDAA seront accueillis,
193 cela dépend vraiment de chacune des écoles.

194
195 12.1 Protocole d'urgence des écoles;

196 Pascal Filiatrault indique que le MÉES a envoyé vers la fin juin, des modèles de protocole en cas
197 d'éclosion au niveau de la province, du Centre de services scolaire, ou d'une école. Chacune des
198 écoles doit avoir son protocole, le Centre de services scolaire aussi.

199
200 La rédaction des protocoles a débuté au début juillet et se poursuit. Il y a différents volets, dont la
201 gestion des communications, les ressources matérielles, les services éducatifs, le soutien aux élèves
202 HDAA, etc.

203
204 Le protocole du Centre de services scolaire doit être remis au MÉES d'ici le 15 septembre.

205
206
207 Julie Desroches demande ce qui arrive pour les enseignants qui ont une tâche dans plusieurs écoles.
208 Il lui est indiqué que la réponse est dans les règles de la santé publique.

209
210
211 **13. Varia;**

212 13.1 Logo du CCSEHDAA

213 Considérant le changement de logo du Centre de services, la responsable du service des
214 communications offre au CCSEHDAA de modifier le logo, ou de le mettre au goût du jour.

215 Suivant les recommandations de la majorité des parents, le logo ne sera pas modifié, mais on
216 pourrait regarder s'il y a lieu de l'actualiser. SUIVI

217

218 **14. Date, heure et lieu de la prochaine séance;**

219 La prochaine rencontre est prévue le 14 septembre, toute de suite après l'assemblée générale
220 annuelle.

221

222 **15. Levée de l'assemblée.**

223

224 À 21 h 12, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Isabelle Bouchard en propose la levée.
225

226 **CCSEDHAA 2020-08-24-004**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

227

228



229

230

231 _____
232 Audrey Darveau
233 Secrétaire exécutif

231 _____
232 Isabelle Bouchard
233 Présidente

233

234 Marie Josée Hébert (Secrétaire de la rencontre)